



PIÈCES AUTO POUR LES PRO

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

FACTURE

du : 22/04/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2025

Magasinier :

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
5154982	0165285	CDE 11P19PU88		Zone Expedition : 03			5902436	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5902436 DU 22/04/2025 ** PEUGEOT PARTNER / EM422VA								
JOINT DE COUVERCLE DE CULASSE		0249G2 C07A06	1,00	4	38,37	20,00	30,70	30,70
----- SOUS-TOTAL PIECES -----								
CHER CLIENT NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS. VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES. SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT								
Total hors taxe €			Montants T.V.A. €			Total T.T.C €		
PI : 30,70			(4) 20,000			36,84		
MO : 0,00 30,70			30,70					
DIV : 0,00			6,14					

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
5154982	0165285	5902436
Echéance le :	31/05/2025	
22/04/2025		36,84



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.